

INTITULE DU POSTE

ENSA NANCY_2022-1074785_PROF_VT_CAT 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU

Professeur / Ville et Territoires / Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	PROFARCH
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2023

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)**Région** Grand-Est**Département** Meurthe-et-Moselle**Adresse**

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

2 rue Bastien Lepage

BP 40435

54001 NANCY Cedex

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy (ENSA Nancy) est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère de la Culture et associée à l'Université de Lorraine. Elle délivre 6 diplômes : le DEEA, le DEA, la HMONP, 3 Master co-habilités ainsi que le doctorat en co-délivrance. L'école occupe une position en centre-ville au bord du canal, proche de la place Stanislas et de la gare. Elle occupe une œuvre contemporaine de l'architecte suisse Livio Vacchini labellisée « architecture contemporaine remarquable ».

L'école forme environ 700 étudiants aux métiers de l'architecture et de l'urbanisme sur le cursus LMD. Elle développe une importante activité de recherche et d'innovation utiles au développement de la discipline de l'architecture tant dans le domaine théorique que dans les pratiques de constructions. Pour cela elle s'appuie sur ses deux laboratoires, le centre de recherche en architecture et ingénierie (CRAI) et le laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine (LHAC).

Au croisement de l'art, des sciences et des techniques, l'école propose des cursus qui favorisent l'innovation pédagogique autour de l'enseignement du projet architectural et de l'approche par compétences. En application de la stratégie nationale pour l'architecture, elle veille à l'articulation entre formation-recherche-métiers et le rapprochement des univers professionnels de l'architecture de la construction et du cadre de vie. L'école mène une activité de valorisation et de médiation culturelle et scientifique notamment avec une large offre de conférences, d'expositions, de voyages d'études et d'ateliers internationaux.

L'école compte une cinquantaine d'agents administratifs, techniques et scientifiques et environ 70 enseignants permanents.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

La recherche architecturale, urbaine et paysagère se situe à la croisée de plusieurs champs disciplinaires, tels que les sciences de l'homme et de la société, les sciences de l'ingénieur et le domaine disciplinaire des théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine. L'Ecole d'architecture de Nancy valorise la recherche en architecture et projet, en accueillant en son sein deux laboratoires et deux chaires partenariales.

Le laboratoire MAP-CRAI conduit des travaux de recherche dans les domaines des modèles, des méthodes et des outils numériques relatifs à la conception architecturale et à l'étude du bâti patrimonial. Ces recherches ont pour caractéristique commune de s'appuyer sur des expérimentations concrètes.

Le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine fédère plusieurs dynamiques de recherche en matière de processus de conception architecturale, de production et de recyclage sur un front travaillé par les transformations climatiques, sociales et territoriales en cours et des questionnements sur les enjeux de la patrimonialisation, le devenir des territoires métropolitains et ruraux et la mise en œuvre de pratiques expérimentales émergentes.

La chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Architecture et construction bois, du patrimoine au numérique » se donne pour objectif de valoriser les potentiels du matériau bois, stratégique par son caractère renouvelable et recyclable, ainsi que par sa contribution à la lutte contre les changements climatiques.

La chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Ruralités nouvelles » a pour ambition de mettre le territoire rural, lieu d'expérimentations et d'innovations, au premier plan, au même titre que le territoire urbain. Pour cela, la chaire s'intéresse aux mutations des zones rurales et péri-urbaines en interrogeant les questions d'organisation, de modes de vie, d'économie, de relation entre habitat et travail, d'écologie et de développement durable.

Le projet stratégique de développement de l'établissement exprime l'ambition de porter un effort particulier sur le renforcement et le développement de la mission de recherche. Elle travaille avec l'Université de Lorraine au développement du doctorat en architecture.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

Licence– L2-L3 – 65h ETD

L2 S5 - SATE (co-responsabilité) – Semaine Architecture et Transition Ecologique- 29 h ETD

L'animation de la SATE est confiée au domaine VT, qui, dans une équipe trans-domaine, explore des outils pédagogiques. Objectif : permettre aux étudiants de L2 de comprendre les enjeux de transition écologique en travaillant à différentes échelles territoriales et temporelles à partir de situations concrètes.

L3 S5 – CM « Histoire des villes » - 19,5h CM + 3h TD (36 h ETD) - Ce cours présente les périodes des XIXe et XXe siècles au travers des grands mouvements qui ont marqué les paysages urbains. Il s'articule aussi avec l'enseignement « initiation au projet urbain » du S5.

Master – M1-M2 – 215h ETD

M1-2 S8 – 40h ETD Co-encadrement (sans responsabilité de l'enseignement) de l'atelier « Hors les Murs » lié à la chaire de recherche « Nouvelles Ruralités »

M2-1 S9 - Responsabilité d'un séminaire – 26h CM + 26h TD (69h ETD)

Intitulé « explorer les territoires productifs », ce séminaire tente de mettre en évidence les fonctions complémentaires d'un territoire, en s'attachant aux enjeux de sols, de ressources, du vivant, des interrelations entre habiter, se nourrir...

M2-1 S9 – Co-encadrement de l'atelier de projet « urbanisme prospectif » lié au séminaire, en partenariat avec des collectivités et services de l'Etat. 30h ETD

MFE S8 S9 – Responsabilité méthodologique et coordination équipe de suivi des mémoires (en lien avec la MCFA en charge de cette mission pour 50%) 28h ETD + 6 h soutenances

PFE S10 – Participation à l'encadrement et au suivi des PFE (recherche de liens à renforcer avec les MFE) 42h ETD

S'ajoutent : suivi de stages en L et M, participation à des jurys d'évaluation, coordination pédagogique des enseignements assurés, ou des enseignements d'une année ou du champ disciplinaire.

Doctorat – 32h

Encadrement de thèses 2 doctorants au LHAC

Recherche – LHAC – Chaire partenariale de recherche « Nouvelles Ruralités »

Les enseignements liés à l'atelier « Hors-les-Murs » M1-2 (40 h ETD), les TD liés au séminaire « explorer les territoires productifs » M2-1 (26 H ETD), le co-encadrement de l'atelier de projet « urbanisme prospectif » en S9 (30 H ETD) sont identifiés comme pouvant être déchargés au S1 et 2 (96h) pour pouvoir engager des travaux de recherche dans le cadre d'une demande de décharge d'enseignement.

Scientifique

Le/la candidat.e par ses propositions et ses actions, devra s'inscrire dans la stratégie de développement de l'établissement et participer au développement de projet de recherches au Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC).

Autres tâches

Le/la candidat.e s'engagera à participer aux différentes instances structurant la vie de l'école et/ou aux groupes de travail qui leur sont liés.

Il/elle s'engagera à participer aux différents temps forts et événements liés au rayonnement et à la vie de l'école, notamment en présentant ses enseignements et ses travaux de recherche.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 - Expériences et compétences souhaitées

Titulaire d'un diplôme HDR, le/la candidat.e devra rendre compte d'une maîtrise des sujets du champ Ville et Territoires et être doté d'une capacité à animer des synergies pluridisciplinaires. Il est également attendu une expérience dans le montage et/ou la participation à des projets de recherche et de recherche – action.

Il/elle pourra développer ses propres sujets de recherche et il sera également apprécié qu'il/elle développe dans sa recherche une approche sur les enjeux des territoires ruraux. Il/elle devra faire état de publications dans des revues et ouvrages scientifiques, de la participation à des actions de promotion ou de diffusion de la recherche, de direction de projets de recherche.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant.e sera intégrée dans l'équipe du champ VT qui comprend 2 titulaires MCF (un architecte-Urbaniste et un Paysagiste), 2 enseignants MCFA à temps plein et 2 MCFA à mi-temps.

Il/elle s'inscrira dans le cadre de la pédagogie de type approche par compétences adoptée par l'ENSA de Nancy.

Il/elle intégrera le LHAC (Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine) au titre de membre permanent. Labellisé équipe d'accueil et comprenant une équipe pluridisciplinaire d'historiens, architectes, urbanistes, sociologues, anthropologues, philosophes, plasticiens, le LHAC est rattaché à l'Université de Lorraine (École Doctorale « Humanités nouvelles - Fernand Braudel »). Il compte une trentaine de membres chercheurs, chercheurs-associés et doctorants. Il s'est doté d'un conseil, d'une publication, *Les Cahiers du LHAC*, et développe ses activités de recherche selon trois axes :

- 1 : Histoire et patrimoine en France : théories, productions et critiques,
- 2 : Structures urbaines et territoriales, ressources architecturales et paysagères,
- 3 : Production et réception de l'architecture.

Il/elle démontrera sa capacité à intégrer ses travaux de recherche au sein des thématiques du laboratoire, en particulier dans le cadre de l'axe 2, et pourra présenter des dispositions pour s'intégrer à d'éventuels futurs travaux inter-axes.

Il/elle aura la possibilité de collaborer au sein de l'équipe de la chaire partenariale « Nouvelles Ruralités : Architecture et milieux vivants ».

Il/elle pourra également être amené.e à s'engager dans le Conseil de laboratoire, voire assumer des fonctions de direction scientifique de l'équipe de recherche.

Il/elle participera aux activités d'animation et de recherche dans le cadre du laboratoire et de la chaire.

Il/elle montera et dirigera des programmes de recherche collectifs à l'échelle nationale et internationale.

Il/elle pourra bénéficier de décharges recherche pour ces activités.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Architecte

Doctorat en urbanisme, en géographie, en architecture et HDR

3 000 caractères au maximum, espaces compris

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Nancy.

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023>

Personne à contacter Olivier Pizon, Secrétaire général :
olivier.pizon@nancy.archi.fr

Autre personne à contacter Eléonore Compain, Responsable du service RH
eleonore.compain-faust@nancy.archi.fr

Adresses électroniques uniquement